

"lis" n'est plus un "lys," qu'une "enchanteuse" diffère beaucoup d'une "enchanteresse," que la "scintillation" des étoiles s'éteindrait si l'on écrivait désormais "cintillation;" qu'il en est des locutions ou des tournures comme des mots; que si l'on supprime l'imparfait du subjonctif dans ce vers de Racine :

"On craint qu'il n'essuyât les larmes de sa mère,"

on en fait évanouir le charme; et qu'en modifiant ainsi la syntaxe ou l'orthographe, la première précaution qu'on doive prendre est de ne pas transformer le français de nos maîtres en une espèce de "volapuk."

Malheureusement, — quand on ne voit dans une langue donnée qu'un moyen de communication ou d'échange des idées — on n'en mesure donc aussi la perfection que sur ses caractères d'utilité pratique, et on croit être moderne ou progressif quand on n'est, à vrai dire, que barbare. Et aussi bien, comment ne le serait-on pas, si dans une question qui n'a jamais, sans doute, relevé que du petit nombre, c'est la foule qu'on fait intervenir, et les exigences de l'école primaire dont on ose faire la loi des Leconte de Lisle et des Flaubert ? On simplifiera la syntaxe de l'auteur de "Salammbô" dans l'intérêt des employés de l'octroi, et on modifiera l'orthographe du "Cœur d'Hialmar" ou de l'"Epée d'Angantyr," pour la plus grande satisfaction des bons petits enfants qui préparent l'examen du brevet supérieur !

Mais, quand on considère une langue comme "une œuvre d'art," on n'en est pas pour cela moins moderne; on n'en est pas même plus aristocrate; mais on essaye seulement de ne pas embrouiller les questions. On ne met pas l'orthographe sous la juridiction du maître d'école; on ne demande point à Martine ou à Chrysale ce qu'ils pensent de Vaugelas: on ne touche point à la syntaxe d'une langue pour faire croire à ceux qui la parleront toujours assez mal qu'ils la parlent aussi bien que s'il la parlaient mieux ! Et s'il est d'ailleurs assurément fâcheux que l'intervalle entre la langue populaire et la langue littéraire soit plus grand chez nous qu'il ne conviendrait, on se défend, comme d'un crime ou d'un sacrilège, de le vouloir combler en abaissant la langue littéraire au niveau de la langue populaire !

---